



5 PAGES CENTIMES
A LILLE, N° 1.08
A ROUBAIX, N° 22.82
A LENS, N° 3.23
A DOUAL, N° 412

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Nord et Départements limitrophes... 4 fr. 50 9 fr. 18 fr.
Autres Départements... 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.

NUMERO 5
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal
et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger.

Vendredi 17 Novembre 1911

NOTRE ALMANACH
1912
Est PARU
PRIX: 0 fr. 40 - Franco: 0 fr. 55

LA R. P.
aux Elections Municipales

Le fait est acquis: les maires des grandes villes de France, à quelque parti qu'ils appartiennent, sont en grande majorité hostiles à l'expérience que l'on veut faire de la R. P. en matière municipale.

L'ouïra-t-on tenir compte de l'opinion de ces administrateurs qui savent ce que c'est que de veiller sur les finances communales, qui connaissent les difficultés nombreuses d'une sage gestion des affaires publiques et qui apportent avec les leçons de l'expérience, l'autorité de noms connus et respectés?

La commission du Congrès s'est ralliée, à l'unanimité, à l'opinion des communes hostiles à la proportionnelle et les considérations qui ont déterminé son vote sont graves, convaincantes, décisives, selon l'expression même du rapporteur.

La commission a bien reconnu que la charte municipale de 1884 présente de graves inconvénients, que notamment les conseils municipaux peuvent être élus avec 51 % seulement de électeurs tandis que 49 % d'entre eux ne sont pas représentés.

Malgré ses vices et ses imperfections, en effet, la loi actuelle a le grand mérite de respecter absolument la liberté de l'électeur. Elle permet aussi d'obtenir des municipalités homogènes qui peuvent ainsi administrer la commune sans heurt et sans secousse.

La commission a bien reconnu que la charte municipale de 1884 présente de graves inconvénients, que notamment les conseils municipaux peuvent être élus avec 51 % seulement de électeurs tandis que 49 % d'entre eux ne sont pas représentés.

accordé ainsi: 11 sièges aux libéraux, 10 sièges aux radicaux et 8 sièges aux socialistes.
Supposons cette représentation élue aux élections municipales de 1912, après entente entre les comités. Que se passera-t-il? Les radicaux et les socialistes reviendront à la pratique du « bloc »? Fort bien. Mais si l'union ne dure pas, qu'advient-il? Aurons-nous des crises municipales comme nous avons des crises ministérielles?

Je dis que l'administration est impossible dans ces conditions. Ce sera le règne de la surenchère de l'intrigue et pour la moralité du scrutin, mieux vaut laisser à la loi le soin de nous imposer un système de vote suspect à juste titre.

Au moins que nous n'allions pas à un deuxième tour de scrutin avec des adversaires irréconciliables. Dans le bassin houiller, notre syndicat des mineurs est bloqué par la violence par des hommes qui nous demandent peut-être de suivre l'exemple de Valenciennes. Nos militants fermeront-ils une liste unique avec leurs instituteurs? Jo le répète: les mineurs ne l'accepteront pas, et je serais bien surpris qu'il n'en fût pas de même dans toutes les corporations.

Emile BASLY, député du Pas-de-Calais.

Hier et Aujourd'hui
Influence et résultats illusoire

Décidément la politique coloniale ne nous réussit guère. Les sacrifices énormes, d'argent et d'hommes, qu'elle exige de la métropole, ne sont pas compensés par les profits que nous retirons des sociétés financières concessionnaires pour qui nos troupes vont se faire casser la figure, ni même par le nombre de fonctionnaires nouveaux et gratifiés prébendés qu'elle nous permet de créer.

Je vous la Tunisie. Ne la citait-on pas en exemple, au même titre que l'Algérie, comme une de ces vieilles colonies qui ont une longue pénétration pacifique, pour ainsi dire identifiées à la mère-patrie?

me... âme de jeune fille peut-être, qui avait confié à ces pages, avec des mots frais et coquets, les douces et naïves impressions de ses vingt ans... ou bien âme d'amoureuse ayant crié, en des phrases brûlantes, ses joies trop ardentes ou ses souffrances indicibles.

LE GOUVERNEMENT ET LES COMPAGNIES

La grève des cheminots n'est pas assez loin de nous pour qu'on ait perdu le souvenir des arguments invoqués par les grandes Compagnies de chemin de fer. Menacées dans leurs intérêts, elles se tournèrent vers le gouvernement.

MARTIN-MAMY.

LE SECRET DU COFFRET

Fervente collectionneuse d'antiquités de toute sorte, je hante sans cesse, persévérante et infatigable, les boutiques de marchands de curiosités. Et c'est souvent dans les quartiers les plus excentriques de la capitale, parmi les plus invraisemblables bric-à-brac, au milieu des objets les plus hétéroclites et les plus lamentables que j'ai trouvé des pièces très précieuses et très précieuses de ma collection.

LE JUSTICIER

« Siècle » annonce que le rapport de la commission d'enquête, composé, comme on sait, de MM. P.-L. Berthelot, Suvalet et Chapuis, a été transmis hier d'Oudjda à Paris par le télégraphe. Ce document ne compte pas moins de seize pages.

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

Le Scandale d'Oudjda
LE GÉNÉRAL TOUTÉE A PARIS

« Siècle » annonce que le rapport de la commission d'enquête, composé, comme on sait, de MM. P.-L. Berthelot, Suvalet et Chapuis, a été transmis hier d'Oudjda à Paris par le télégraphe.

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

« Siècle » annonce que le rapport de la commission d'enquête, composé, comme on sait, de MM. P.-L. Berthelot, Suvalet et Chapuis, a été transmis hier d'Oudjda à Paris par le télégraphe.

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

LE DÉFICIT DE M. DESTAILLEUR

L'ACCORD FRANCO-ALLEMAND

L'adhésion de l'Angleterre au traité marocain

Diplomatie moyennâgeuse

La communication du traité congolais à l'Angleterre

A la Commission du Reichstag

privileges économiques et combinaisons financières

La communication du traité congolais à l'Angleterre

A la Commission du Reichstag

A la Commission du Reichstag